

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 07 FÉVRIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 07 février, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 30 janvier 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Guillaume FRICKER
Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
M. René GODIGNON	Mme Monique FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
M. Didier MATRAS	Mme Isabelle BRACALE
Mme Agnès LAVEST	M. Julien THELLIER
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Florent MONEYRON
Mme Aline ROCHE	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Bernard SAXER
Mme Annick FORESTIER	M. Didier BLANC
Mme Marie-Evelyne TIZORIN	M. Cyrille COURTY
M. Alain COSSON	Mme Marie-France BARRIER
Mme Marie-France MARMY	M. René FAVY
M. Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Catherine MORAND	

Votaient par procuration :

Mme Monique ROUGIER (à Mme Marie-Evelyne TIZORIN)  
Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)  
Mme Élisabeth BRUSSAT (à M. Julien THEILLIER)  
M. Bernard FRASIAK (à Mme Marie-France BARRIER)  
M. Daniel DUVERT (à Mme Agnès LAVEST)  
Mme Laurence GONINET (à Mme Aline ROCHE)

Absent :

Mme Sophie CARRÉ

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : RH – MEDIATHEQUE – CONVENTIONS DE STAGES**

**RH – MEDIATHEQUE – CONVENTIONS DE STAGES**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président précise que la Médiathèque entre Dore et Allier accueillera des stagiaires au cours de l'année scolaire 2018-2019 :

- Des élèves de classe de 3<sup>ème</sup> ont fait parvenir au service Lecture Publique une demande de stage d'observation. La Médiathèque accueillera les stagiaires suivants aux périodes suivantes. Les stagiaires seront présents à la Médiathèque entre Dore et Allier aux horaires d'ouverture de l'équipement et à raison de 30h hebdomadaire :
  - o Mardi : 10h-12h et 13h30-17h30
  - o Mercredi : 10h-12h et 14h30-19h
  - o Jeudi : 10h-12h et 16h-19h
  - o Vendredi : 10h-12h et 16h-19h
  - o Samedi : 9h-12h et 15h-19h

Il s'agit d'Oscar RACHELLO : du 13 au 24 mai 2019 et de Manon LE CLESH du 13 au 24 mai 2019. Ces stages ne seront pas rémunérés.

- Camille COURTADON - Etudiante en 2<sup>ème</sup> année Métiers du Livre a sollicité la Médiathèque entre Dore et Allier pour effectuer un stage du 4 juin au 29 juin. La mission consistera : Dans le cadre de la saison culturelle « A table ! de la graine à l'assiette », plusieurs dispositifs de collecte de recettes ont été mis en place ainsi qu'un atelier création d'une grainothèque : Il s'agira de créer un support physique et numérique présentant les recettes des habitants et ensuite d'imaginer avec les participants au projet Grainothèque un système d'inventaire et de classement des graines. Un entretien est fixé avec l'étudiante.

Ce stage ne sera pas rémunéré.

Aussi, Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- 1- De l'autoriser à passer les conventions de stage avec les structures et établissements scolaires concernés.
- 2- De l'autoriser à signer tous les documents permettant la mise en œuvre des conventions et tous les documents afférents aux présentes décisions.
- 3- Pour les stages exposés ci-dessus, ils ne seront pas rémunérés. En revanche pour les stagiaires majeurs, les frais de déplacement effectués dans le cadre de leur stage seront pris en charge.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 12 février 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.